

# PASS'TEMPS #3



Pass  
numérique

Se faire accompagner  
dans son déploiement  
de Pass Numériques

16  
MARS 2021

## Introduction :

Chaque collectivité est encouragée à prendre en main le forum des collectivités lauréates mis à disposition par le programme Société Numérique en y posant des questions, publiant des documents, en donnant son accord pour figurer dans l'annuaire, etc.

→ *Le forum* : <https://forum.societenumerique.gouv.fr/category/25/pass-num%C3%A9riques>

Présentation par le programme Société Numérique des annonces faites le 15 mars par le secrétaire d'Etat Cédric O au sujet du plan national de formation des aidants numériques.

→ *Le dossier de presse* : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/782%20bis%20-%20Dossier%20de%20presse%20PlanNationalFormationAidantsNumériques.pdf>

## Intervention de Clément Dulude (Hub Hubik de Nouvelle-Aquitaine) :

Le hub assiste les collectivités (notamment le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine) et les acteurs de terrain, notamment dans le cadre du déploiement des Pass numériques. L'intervention est axée autour des bonnes pratiques à mettre en œuvre dans son déploiement.

Présentation de certains facteurs clés de succès d'un déploiement :

- 1) **Identification des publics cibles et déduction du réseau de distribution pertinent** : induit notamment la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes au dispositif Pass numériques (services de la collectivité, distributeurs des Pass numériques, bénéficiaires finaux).  
Pour cela, vous pouvez notamment vous appuyer sur les outils mis à disposition par l'ANCT, comme ces flyers : <https://forum.societenumerique.gouv.fr/topic/175/partage-de-documents/2>).
- 2) **Compréhension de leurs besoins pour favoriser l'adhésion / sensibilisation** : essayer de se focaliser au début du déploiement sur un public spécifique pour en déduire le prescripteur le plus à même de comprendre ses besoins et de lui remettre un Pass ainsi que le lieu le plus à même de l'accueillir et de le former en contrepartie de la remise d'un Pass. Implique pour la collectivité un travail d'enquête et de formation.

- 3) **Temps de rencontre distributeurs - lieux d'accompagnement (à mutualiser avec la précédente étape)** : accompagnement de l'opérationnalisation du dispositif. Ces temps de rencontre permettent de confirmer l'identification des besoins du public ciblé à la fois par les distributeurs et les formateurs et de faire rencontrer entre elle toute la chaîne des acteurs impliqués. A l'issue de ces réunions peuvent être définies le contenu des formations et les modalités pratiques des ateliers (questions des horaires, de la mobilité du public peuvent être abordées dans ce cadre). Cela permet de faire gagner beaucoup de temps à tous les acteurs, de lever les croyances des uns et des autres et d'accélérer grandement l'opérationnalisation du dispositif.

**Question transversale : la flexibilité** : lorsque le déploiement de Pass numériques est envisagé uniquement au travers de compétences territoriales, des limites peuvent être observées (exemple d'un conseil départemental qui distribue des Pass uniquement à des allocataires de RSA grâce à ses services sociaux). Il peut être utile de se faire accompagner pour laisser la porte ouverte à un acteur extérieur susceptible de conseiller la collectivité sur les prescripteurs à mobiliser pour toucher le public cible.



**Une collectivité peut faire appel à un AMO dans le cadre des 10% du montant total de son projet alloué à des frais d'ingénierie.**

### **Intervention de Mathilde Dupré (Hub Hinaura d'Auvergne-Rhône-Alpes) et Isabelle Vanhese (Communauté d'agglomération du Grand Chambéry) :**

Projet de distribution des 400 chéquiers de Pass numériques à destination des Quartiers Prioritaires de la Ville de la communauté d'agglomération. Collaboration ancienne entre Agate et le Grand Chambéry sur toutes les questions de numérique inclusif élargie au sujet des Pass numériques.

Projet long à mettre en œuvre qui implique la gestion au quotidien de l'effet d'annonce mais qui permet de convaincre des élus dans la mise en œuvre d'une action en faveur de l'inclusion numérique.

Périmètre d'intervention du Hub :

- **Coordination avec d'autres acteurs** comme le conseil départemental et Pôle Emploi qui distribuent aussi des Pass sur le bassin chambérien – notamment pour éviter de distribuer des Pass aux mêmes publics ;
- **Identification des prescripteurs/distributeurs potentiels ;**
- **Sensibilisation et pédagogie autour du dispositif** qui implique dans la plupart des cas un changement de mode de financement pour les lieux de médiation et constitue un nouvel outil pour les prescripteurs et les bénéficiaires – **enjeu** : comment faire comprendre et expliquer l'intérêt de ce dispositif ?
- **Mise en place de formations adaptées pour le travail social** : le dispositif a plutôt bien été accueilli par les prescripteurs.



**Un travail de sensibilisation doit aussi être proposé aux médiateurs numériques car le Pass numérique induit aussi un changement dans leurs pratiques au quotidien.**

Avantage pour la communauté d'agglomération du Grand Chambéry :

- **Proposition par le Hub d'animations** adaptées aux réalités terrain dédiées au Pass numérique (exemple de réunions organisées à l'échelle d'un quartier pour les prescripteurs). Permettent notamment de maintenir la dynamique autour du Pass malgré le frein provoqué par la crise sanitaire ;
- **Accompagnement à la fois macro et micro** dans le déploiement des Pass ;
- **Rôle tampon du Hub entre les différents acteurs** déployant des Pass.

### **Replay disponible :**

Le demander à l'adresse suivante – [amelie.naquet@anct.gouv.fr](mailto:amelie.naquet@anct.gouv.fr)